

# Solidarités International

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : 89, rue de Paris – 92110 Clichy

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale des membres de l'Association Solidarités International,

## 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Solidarités International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2. Fondement de l'opinion

### 2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### 2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## 3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre Association comptabilise des fonds dédiés, conformément au plan comptable associatif. La partie « VI – Les fonds dédiés » de la note de l'annexe présente les mouvements intervenus sur les fonds dédiés au cours de l'exercice. Nous nous sommes notamment assurés, sur la base de la documentation juridique obtenue et des contrôles par sondages des dépenses réalisées :
  - de la correcte détermination des fonds dédiés à la clôture de l'exercice ;
  - de la correcte évaluation des fonds dédiés ;
  - de la correcte évaluation et comptabilisation des écarts latents de change.

- Comme présenté dans les notes de l'annexe « VII – Provision pour risques et charges » et « XIV – Engagements hors bilan » de l'annexe, votre association constitue des provisions pour couvrir les risques liés à ses activités. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques, sur une revue des risques identifiés et des estimations retenues, et sur un examen des événements postérieurs venant corroborer ces estimations. Nous nous sommes par ailleurs assurés de la sincérité de l'information présentée concernant l'approche adoptée en matière de programmes non intégralement co-financés (note XIV de votre annexe).

#### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres et des personnes constituant la gouvernance.

#### **5. Responsabilités de la direction**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

#### **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 juin 2019



Auditeurs & Conseils Associés  
Représenté par  
Eric Chapus

ACTIF		31.12.2018		31.12.2017	
		Valeur brute	Amortissements & Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE	<b>ACTIF</b>				
	<i>Immobilisations incorporelles</i>	174 272	137 379	36 893	18 673
	Frais d'établissement				
	Logiciels	174 272	137 379	36 893	18 673
	Autres				
	<i>Immobilisations corporelles</i>	1 475 734	1 086 259	389 475	381 668
	Terrains				
	Constructions				
	Agencements installations	601 216	352 885	248 331	286 724
	Equipements techniques	31 166	29 821	1 345	3 510
	Matériel de bureau et mobilier	316 371	234 568	81 803	67 011
	Matériel de transport	526 981	468 986	57 996	24 423
	Autres				
	En cours				
	<i>Immobilisations financières</i>	141 580	34 617	106 963	111 802
	Participations				
	Prêts				
	Intérêts courus non échus sur titres				
	Dépôts et cautionnements	141 580	34 617	106 963	111 802
	<b>Total actif immobilisé</b>	<b>1 791 586</b>	<b>1 258 255</b>	<b>533 331</b>	<b>512 143</b>
ACTIF CIRCULANT	<i>Stocks et en cours</i>	386 790		386 790	296 022
	Matières premières				
	Approvisionnements	386 790		386 790	296 022
	En cours de production de biens ou de services				
	Marchandises				
	<i>Fournisseurs débiteurs immobilisations</i>				
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations				
	<i>Créances et comptes rattachés</i>	71 213 263	17 260	71 196 003	38 906 615
	Baillleurs - débiteurs divers	68 660 353	17 260	68 643 092	38 527 927
	Frais de Personnel / Caisses sociales - Débiteurs	266 542		266 542	108 219
	Fournisseurs débiteurs	1 280 663		1 280 663	41 673
	Fournisseurs RRR et autres avoirs				
	Partenaire / débiteurs	683 062		683 062	23 608
	Autres débiteurs	322 644		322 644	205 188
	<i>Disponibilités</i>	25 179 354		25 179 354	14 315 360
	Placements : valeurs mobilières et autres	2 105		2 105	2 105
	Disponibilités	25 177 250		25 177 250	14 313 256
	Virements internes				
Placements					
Intérêts courus à recevoir					
COMPTES ET REGULARISATION	Charges constatées d'avance	155 987		155 987	173 340
	Etat-Produit à recevoir				
	Autres Produits à recevoir				
	Autres comptes à régulariser				
	Différences de conversion Actif	92 210		92 210	404 772
	<b>Total actif circulant et assimilés</b>	<b>248 198</b>		<b>248 198</b>	<b>578 113</b>
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement obligations					
<b>Total de l'actif</b>	<b>98 819 191</b>	<b>1 275 516</b>	<b>97 543 675</b>	<b>54 608 253</b>	

PASSIF		31.12.2018	31.12.2017
FONDS PROPRES ET ASSIMILES	<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
	<i>Fonds propres (fonds associatifs sans droit de reprise)</i>	2 167 846	2 008 483
	Valeur du patrimoine intégré		
	Fonds statutaires		
	Apports sans droit de reprise		
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
	Écarts de réévaluation		
	<i>Sur biens sans droit de reprise</i>		
	<i>Sur biens avec droit de reprise</i>		
	Report à nouveau	2 008 483	2 443 595
	Résultat	159 363	(435 111)
	Réserves		
	<i>Indisponibles</i>		
	<i>Statutaires ou contractuelles</i>		
	<i>Réglémentées</i>		
	<i>Autre (dont projet associatif)</i>		
	<b>Autres fonds associatifs (Fonds associatifs avec droit de reprise)</b>		
	Apports avec droit de reprise		
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement sur biens non			
Droit des propriétaires (commodat)			
<b>Total fonds propres et assimilés</b>	<b>2 167 846</b>	<b>2 008 483</b>	
PROVISIONS	<i>Provisions pour risques et charges</i>	519 911	519 540
	Pour risques et charges	434 549	477 683
	Pour risques de change	85 362	41 856
FONDS DEDIES	<b>Fonds dédiés</b>	64 155 290	42 657 721
	Sur subventions de fonctionnement	64 155 290	42 657 721
	Sur dons manuels affectés		
	Sur autre ressources		
DETTES	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	7 606 560	2 325 375
	Emprunts	1 461 929	422 636
	Intérêts courus non échus	21 725	12 902
	Autres emprunts et dettes financières divers (dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques)	6 122 905	1 889 838
	<b>Autres dettes</b>	22 104 751	6 678 766
	Avances reçues et Bailleurs créditeurs	1 948 335	154 228
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 649 224	1 411 370
	Dettes relatives au personnel et impôts	2 234 562	2 528 532
	Dettes immobilisations et comptes rattachés		
	Dépôts usagers		
	Partenaires / dettes programmes en cours	16 263 781	2 442 545
Autres dettes - Programmes à réaliser	8 850	142 091	
COMPTES DE REGULARISATION	Produits constatés d'avances		
	Différence de conversion Passif	989 317	418 368
	Engagement reçus		
	Legs nets à réaliser		
	Accépés par les organes statutairement compétents		
	Autorisés par l'organes de tutelle		
Dons en nature restant à vendre			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>97 543 675</b>	<b>54 608 253</b>

CHARGES		PRODUITS			
INTITULES	31.12.2018	31.12.2017	INTITULES	31.12.2018	31.12.2017
<b>COÛTS DE PERSONNEL</b>			<b>PRODUITS DE L'ACTIVITE PRINCIPALE</b>		
Appointements bruts	25 491 886	22 712 424	Cotisations	474	855
Indemnités diverses insertion professionnelle			Dons	3 796 172	4 099 736
Charges sociales	3 537 645	3 655 515	Legs et donations	55 346	178 901
			Ventes diverses	57 217	22 450
Charges fiscales & assimilées	499 652	454 927	Subventions de fonctionnement	98 741 262	86 278 948
Indemn. journalières. Formation continue			Produits liés à des financements réglementaires		
Autre coûts	1 575 421	1 558 190	Ventes de dons en nature		
<b>TOTAL COÛTS DE PERSONNEL</b>	<b>31 104 604</b>	<b>28 381 056</b>	<b>TOTAL PRODUITS DE L'ACTIVITE PRINCIPALE</b>	<b>102 650 469</b>	<b>90 580 890</b>
Variation de stock de matières consommables	(90 703)	(32 916)	Prestations aux usagers		
Alimentation			Prestations aux tiers		
Combustibles & énergie	380 583	401 733	Production d'immobilisations		
Carburant & fournitures garage	733 972	644 345	Produits d'activité annexe Terrain	513	6 021
Fournitures & Etudes pour Evenementiel / Campagne Collecte	2 971 192	2 735 322	Subvention d'exploitation		
Fournitures atelier entretien	1 778 537	1 543 316	Reprises sur provisions	477 683	513 340
Fournitures administratives	512 839	331 634	Reprises sur amortissements		
Fourniture d'équipement durable Bailleurs	562 693	470 027	Transferts de charges	28 142	52 626
Fournitures vie sociale			Différences positives de change d'exploitation	1 464 891	1 872 070
			Autres produits	10 257	324
<b>CONSOMMATIONS</b>	<b>6 849 113</b>	<b>6 093 462</b>			
Sous-traitance					
Crédit-bail		1 889			
Locations & charges locatives	5 885 876	5 189 091			
Entretien & réparations extérieurs					
Contrats d'entretien					
Entretien & réparation matériel de transport & divers	780 887	636 210			
Primes d'assurances	465 195	604 845			
Etudes, cotisations, documentations	78 288	71 229			
Personnel extérieur					
Honoraires et divers	798 114	678 360			
Information, publicité	136 131	120 007			
Transports	504 396	651 712			
Déplacements, missions, réceptions	4 408 634	3 703 955			
Frais PTT	1 115 347	783 854			
Service bancaires	585 767	367 384			
Divers	31 573	11 622			
Autres impôts	333 600	219 717			
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>15 123 807</b>	<b>13 039 874</b>			
Aides: achats - AssiStances	29 003 326	25 833 272			
Quote-part des services gérés en comun					
Subventions internes de fonctionnement					
Dépenses inéligibles	144 392	114 270			
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	151 662	132 372			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	(27 663)	(80 443)			
Dotations aux provisions	434 549	477 683			
Pertes sur créances irrécouvrables	17 260	21 876			
Différences négatives de change d'exploitation	1 134 908	2 161 755			
Autres charges de gestion courante divers	345	162			
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>30 858 780</b>	<b>28 660 946</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 981 485</b>	<b>2 444 380</b>
Engagements à réaliser sur ressources affectées	64 155 290	43 058 622	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	43 058 622	26 164 913
<b>TOTAL CHARGES COURANTES NON FINANCIERES</b>	<b>148 091 593</b>	<b>119 233 960</b>	<b>TOTAL PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS</b>	<b>147 690 576</b>	<b>119 190 183</b>
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER NEGATIF</b>	<b>(401 017)</b>	<b>(43 777)</b>	<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER POSITIF</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	119 979	74 518	Produits financiers de participation		
Intérêts et charges assimilées	524 414	77 650	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	86	743
Différences négatives de change	86 617	739 423	Autres intérêts et produits assimilés	21 434	11 520
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Reprises sur provisions, dépréciations financières	74 518	130 787
Autres charges financières			Différences positives de change	1 111 211	261 145
			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>731 010</b>	<b>891 591</b>	<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 207 250</b>	<b>404 194</b>
<b>RESULTAT FINANCIER NEGATIF</b>		<b>(487 397)</b>	<b>RESULTAT FINANCIER POSITIF</b>	<b>476 239</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Créances irrécouvrables			Reprise sur provisions pour créances douteuses		
charges sur exercices antérieurs	513	180 268	Produits sur exercices antérieurs	15 542	191 901
Autre charges exceptionnelles	12 633	120 166	Autres produits exceptionnels	74 722	132 689
Pénalités - amendes fiscales et sociales			Produits de cession des immobilisations		
Dotations aux provisions exceptionnelles			Produits de cession équipements durables	7 023	71 907
Dotations fonds dédiés exceptionnelles			Reprises aux provisions exceptionnelles		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>13 146</b>	<b>300 434</b>	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>97 287</b>	<b>396 497</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL NEGATIF</b>			<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL POSITIF (PRODUITS &gt; CHARGES)</b>	<b>84 141</b>	<b>96 062</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>148 835 750</b>	<b>120 425 985</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>148 995 113</b>	<b>119 990 874</b>
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>159 363</b>		<b>Déficit de fonctionnement</b>		<b>(435 111)</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>148 995 113</b>	<b>120 425 985</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>148 995 113</b>	<b>120 425 985</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature	2 850 526	3 675 639	Dons en nature	2 850 526	3 675 639
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 221 602	477 328	Prestations en nature	1 221 602	477 328
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>153 067 241</b>	<b>124 578 953</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>153 067 241</b>	<b>124 578 953</b>

## ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### 1. FAITS MARQUANTS

Pour la seconde année consécutive, le volume d'activité est en croissance, les missions sociales ont augmenté de 11% entre 2017 et 2018. SOLIDARITES INTERNATIONAL compte 16 missions opérationnelles dans 16 pays au 31 décembre 2018.

La République Démocratique du Congo est devenue le terrain le plus important pour SOLIDARITES INTERNATIONAL, suite à une croissance de son volume entre 2017 et 2018 de 51%. Cette hausse reflète l'intensification d'un programme de réponse rapide suite aux mouvements de population. La Syrie est la seconde mission la plus importante en 2018, avec 12% du volume. La Syrie a également connu une forte croissance entre 2017 et 2018, notamment avec la signature d'un contrat en consortium dans le Nord Est Syrien en fin d'année. Enfin, le volume du Liban a diminué de 55% par rapport à 2017 et devient ainsi la troisième mission de SOLIDARITES INTERNATIONAL.

Une ouverture de mission a lieu en 2018 : le Burkina-Faso où face à la dégradation de la situation sécuritaire, l'explosion des besoins humanitaires et le fort recul de l'accès aux services de base, SOLIDARITES INTERNATIONAL intervient pour renforcer l'accès à l'eau et améliorer les conditions d'hygiène.

Trois fermetures de mission ont lieu en 2018, suite à des contraintes de financements bien que les besoins humanitaires restent élevés : Kenya-Somalie, Afghanistan et Éthiopie.

Le volume financier des autres missions évolue en fonction des besoins humanitaires, et des financements disponibles. Croissance au Yemen (mission ouverte courant 2017), au Bangladesh, en RCA. Réduction des opérations en Haïti, Tchad et au Sud Soudan.

Des opérations d'explorations ou de veille ont lieu tout au long de l'année 2018 : Pakistan, Burundi et en Tunisie (Lybie).

La collecte de fonds auprès du Grand Public baisse de 7% par rapport à l'année dernière pour atteindre 3,8M€ en 2018, contre 4,1M€ en 2017. Plusieurs facteurs externes expliquent cette baisse, la hausse de la CSG pour les retraités, la suppression de l'ISF remplacé par l'IFI, le prélèvement à la source et le climat social en France.

Cette année, les fluctuations de l'euro par rapport au dollar américain et à la livre sterling, ont permis de générer un gain de change qui s'élève à 913 K€ en 2018, contre 768 K€ de pertes l'année dernière. Avec les nouvelles directives comptables, et le reclassement en « résultat courant non financier » d'une partie des effets de change directement liés aux opérations, ces pertes viennent affecter le résultat courant et le résultat financier dans le compte de résultat.

Le résultat final de l'exercice s'élève ainsi à un excédent de 159 363 € pour l'exercice 2018. En conséquence les fonds associatifs s'établissent à 2 167 846 € au 31/12/2018.

SOLIDARITES INTERNATIONAL a migré de logiciel de comptabilité au 17/01/2019. La clôture comptable de 2018 a ainsi été faite sur le nouveau logiciel : Microsoft Dynamics Navision. Cette migration est le résultat de deux années de travail de l'écriture du cahier des charges à la validation de la reprise de données.

## 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### I - METHODES RETENUES

Les comptes sont présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations, homologué par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°99-01 du 8 avril 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Conformément au règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture applicables depuis le 1er janvier 2017, les pertes et gains de change sur créances et dettes relatives à l'activité de l'association ont été enregistrés en pertes et gains de change sur créances et dettes d'exploitation, dans le résultat courant.

Seules les pertes et gains de change sur des opérations de nature financière (transferts bancaires, achats de devise au comptant et ré-évaluations des stocks de devise dans le cas de l'association en 2018) restent comptabilisés dans le résultat financier.

Les autres méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### II - IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles d'une valeur supérieure à 500 euros sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations corporelles sont constituées majoritairement d'achats de véhicules, de radios et de matériel informatique destinés aux actions humanitaires.

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels acquis et de licences.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur localisation et de leur nature suivant le tableau ci-après :

Localisation du bien	Nature du bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Siège	Logiciel standard	1 an	Exceptionnel
Siège	Adaptations logicielles	3 ans	Linéaire
Siège	Matériel de bureau et informatique fixe	4 ans	Linéaire
Siège	Matériel informatique portable	3 ans	Linéaire
Siège	Agencements	10 ans	Linéaire
Terrain	Matériel de bureau et informatique	1 an	Linéaire
Terrains	Matériel de transport	1 an à 3 ans*	Linéaire
Terrain	Matériel de structure	1 an à 2 ans*	Linéaire
Terrain	Matériel Programme	1 an à 3 ans*	Linéaire
Terrain	Matériel de Télécommunications	1 an à 2 ans*	Linéaire

\* La durée d'amortissement varie selon le type de matériel ou véhicule.

Les taux d'amortissement des immobilisations sur les missions varient selon le type de matériel ou de véhicule immobilisé.

### III - STOCKS

Les stocks sont constitués de :

1. Fournitures consommables liées à l'activité de la communication et de la collecte, évaluées selon la méthode FIFO (« First In, First Out » - Premier entré, Premier sorti)
2. Matériel informatique acheté en lot et envoyé sur le terrain sur BCI (bon de commande interne). Il est évalué selon cette même méthode FIFO.
3. Fournitures pour le fonds d'urgence.

### IV - CREANCES

Les créances sont décomposées en trois sous-ensembles :

- Créances sur Contrats Bailleurs,
- Créances Fournisseurs,
- Créances Sociales (Personnel et caisses sociales)

Ces créances sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les créances sont analysées selon leurs échéances à moins d'un an ou plus d'un an. Les échéances à plus d'un an concernent les projets pluriannuels dont les règlements interviennent selon l'avancement des activités et de la validation des rapports financiers par le bailleur institutionnel.

Sur certaines créances devenues douteuses, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la probabilité de non recouvrement de créances est quasi avérée.

Les créances en devises sont ajustées en fonction des taux InforEuro de décembre 2018 par le biais d'une comptabilisation d'un écart de conversion actif ou passif.

Les créances cédées aux banques en garantie des découverts accordés, dans le cadre la loi Dailly, sont maintenues dans le poste « Bailleurs – Débiteurs divers » (0 K€ au 31 décembre 2018).

### V – LIQUIDITES ET EXIGIBILITES IMMEDIATES EN DEVISES

A Paris, le pool bancaire de l'association fournit les moyens financiers complémentaires pour financer les activités des missions avant que les bailleurs institutionnels ne remboursent l'association. Ce pool avait fait l'objet d'une nouvelle convention signée le 5 février 2016, avec augmentation de la ligne de crédit. Selon cet accord, l'ouverture de crédit est consentie à SOLIDARITES INTERNATIONAL par les banques comme suivant :

- La BNP Paribas accorde un crédit en euros à hauteur de 2 000 000 €,
- Le Crédit Lyonnais accorde une ligne en euros à hauteur de 1 500 000 €,
- Le Crédit Coopératif accorde une ligne euros à hauteur de 1 500 000 €.

Les comptes bancaires et caisses en devises sont convertis en euro au taux de fin d'exercice (taux InforEuro du mois de décembre).

## VI – LES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC.

### FONDS DEDIES 2018

FONDS DEDIES PAR PAYS	Début 2017	R.A.N.U. des exercices antérieurs (1) 7894	Engagements à réaliser sur ressources affectées - R.A.N.U de l'exercice (2) 6894	ECA 476100 2017	ECP 477100 2017	ECA 476100 2018	ECP 477100 2018	Fin 2018
000- Fonds dédiés SIEGE	408 730	(408 730)	107 269					107 270
010- Fonds dédiés AFGHANISTAN	1 194 362	(1 194 362)	48 413					48 412
120- Fonds dédiés RDC	4 923 312	(4 923 312)	6 945 437					6 945 437
170- Fonds dédiés IRAK	617 336	(617 336)	591 116					591 116
210- Fonds dédiés HAITI	970 370	(970 370)	779 446					779 446
270- Fonds dédiés LIBAN	5 016 788	(5 016 788)	3 113 612					3 113 612
290- Fonds dédiés SUD SOUDAN	1 723 904	(1 723 904)	409 812					409 812
300- Fonds dédiés RCA	817 361	(817 361)	1 317 850					1 317 850
320- Fonds dédiés BANGLADESH	5 563 070	(5 563 070)	3 989 865					3 989 865
330- Fonds dédiés TCHAD	169 179	(169 179)	841 055					841 055
340- Fonds dédiés BIRMANIE	6 539 210	(6 539 210)	5 244 863					5 244 863
380- Fonds dédiés MALI	3 628 657	(3 628 657)	3 476 808					3 476 808
400- Fonds dédiés SYRIE	2 638 042	(2 638 042)	21 648 913					21 648 913
420- Fonds dédiés CAMEROUN	3 732 005	(3 732 005)	2 447 830					2 447 830
470- Fonds dédiés YEMEN	1 907 764	(1 907 764)	3 685 467					3 685 467
480- Fonds dédiés NIGERIA	2 807 632	(2 807 632)	10 068 566					10 068 566
530- Fonds dédiés BURKINA FASO			139 341					139 341
<b>TOTAL</b>	<b>42 657 721</b>	<b>(42 657 721)</b>	<b>64 855 663</b>					<b>64 855 663</b>
<b>Complément fonds dédiés liés au change ECP</b>								
000- Fonds dédiés SIEGE		(483)	306		483			306
010- Fonds dédiés AFGHANISTAN		(14 624)	(1 231)		14 624			-1 231
120- Fonds dédiés RDC		(100 263)	(72 979)		100 263			-72 979
170- Fonds dédiés IRAK								
210- Fonds dédiés HAITI		(1 239)	(4 370)		1 239			-4 370
270- Fonds dédiés LIBAN		(12 892)	(46 271)		12 892			-46 271
290- Fonds dédiés SUD SOUDAN		(2 453)	(7 234)		2 453			-7 234
300- Fonds dédiés RCA		(1 922)	(19 734)		1 922			-19 734
320- Fonds dédiés BANGLADESH		(53 369)	(18 257)		53 369			-18 257
330- Fonds dédiés TCHAD								
340- Fonds dédiés BIRMANIE		(25 765)	9 632		25 765			9 632
380- Fonds dédiés MALI		(63 285)	(58 959)		63 285			-58 959
400- Fonds dédiés SYRIE		(15 677)	(353 197)		15 677			-353 197
420- Fonds dédiés CAMEROUN		(422)	(7 240)		422			-7 240
470- Fonds dédiés YEMEN			(76 072)					-76 072
480- Fonds dédiés NIGERIA		(108 507)	(44 767)		108 507			-44 767
530- Fonds dédiés BURKINA FASO								
<b>TOTAL</b>		<b>(400 901)</b>	<b>(700 372)</b>		<b>400 901</b>			<b>(700 372)</b>
<b>Ecart de conversion Passif- Variation</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>42 657 721</b>	<b>(43 058 622)</b>	<b>64 155 290</b>		<b>400 901</b>			<b>64 155 290</b>

Les subventions sont comptabilisées pour leur valeur contractuelle à la date de la signature du contrat et font l'objet, dans la mesure où le projet est pluriannuel, d'une comptabilisation d'un fonds dédié à la date clôture des comptes (31 décembre).

Le volume d'activité en 2018 a permis :

- (1) L'utilisation des Fonds Dédiés constatés au 31/12/2017 pour 43 058 K€
- (2) La reconstitution d'un montant de fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2018 d'un montant de 64 155 K€ à engager sur les exercices futurs.

Le volume de fonds dédiés augmente de 21M€ entre 2017 et 2018, dont 10M€ qui correspondent à un seul projet signé fin 2018 pour la mise en œuvre d'activité dans le Nord Est Syrien avec 3 partenaires. Afin

d'avoir une comparabilité avec les années précédentes, il convient d'isoler ce projet, en effet, il s'agit d'un projet exceptionnel pour Solidarités International.

Depuis l'exercice 2008, les fonds dédiés résultant des contrats bailleurs en devises étrangères sont calculés en fonction de leur taux d'origine, puis ajustés par un écart de change actif ou passif pour les ramener au taux de clôture.

Pour permettre une meilleure lecture des pertes et gains de change liés au reporting en devises étrangères, il est convenu de comptabiliser en « Différences de conversion actif et passif » (comptes 476 et 477 ) la variation des fonds dédiés en devises au 31/12/18.

Une provision pour risque de change est calculée par compensation entre la différence de conversion Actif et Passif, analysée globalement par devise. Au 31 décembre 2018, la provision s'élève à 85.362 Euros, contre 41.856 Euros au 31 décembre 2017.

## **VII - PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES**

Un montant de 519.911 Euros est inscrit au bilan.

Il comprend des provisions pour litiges et charges pour 434 549 Euros et une provision sur risque de pertes de change sur les créances et les dettes pour 85.362 Euros.

Les provisions pour litiges et charges concernent principalement des risques fiscaux liés aux salariés expatriés et locaux, et des litiges sociaux sur les missions (275.489 Euros). Elles comprennent également les indemnités que l'ONG devra verser, en application de la législation du pays de la mission, aux salariés locaux à la fin de leur contrat de travail (159.060 Euros).

## **VIII – DETTES FINANCIERES**

Les dettes financières concernent la ligne de découvert issue de la convention de pool bancaire, détaillée en V, et tout autre moyen de financement à moyen ou long terme (emprunts etc.) négocié avec les institutions financières.

## **IX – DETTES**

Les dettes sont décomposées en six sous-ensembles :

- Dettes fournisseurs et comptes rattachées,
- Dettes fiscales et sociales,
- Subvention à affecter,
- Avances reçues des Bailleurs et comptes Bailleurs créditeurs,
- Dettes issues de contrats de partenariats opérationnels,
- Autres dettes – dont partenariat.

Les dettes à plus d'un an concernent uniquement le remboursement d'un billet à ordre souscrit auprès du Crédit Coopératif.

Les dettes en devises sont ajustées en fonction des taux InforEuro de décembre 2018.

## **X - DEPENSES POUR LES MISSIONS**

Les dépenses effectuées pour les missions sont engagées soit :

- par le siège, pour le compte des missions,
- par les missions elles-mêmes

Les dépenses engagées par le siège sont prises en compte lors de la facturation du bien ou de la prestation de service.

Les dépenses pour les missions sont comptabilisées dans la majeure partie des cas à la date de leur paiement. Il se peut toutefois que les missions engagent des dépenses lors de la livraison du bien, ou lors de la réalisation effective de la prestation.

## XI - PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

Le modèle de compte de résultat adopté par SOLIDARITES INTERNATIONAL est conforme au règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte d'emploi des ressources complète la lecture de l'utilisation des fonds confiés à SOLIDARITES INTERNATIONAL.

## XII - EFFECTIFS

Au 31 décembre 2018, l'effectif des salariés de droit français s'élève à 307. En équivalent temps plein (ETP), ce nombre est de 283. Par ailleurs, dans le cadre de nos activités humanitaires nous employons du personnel dans les pays dans lesquels nous intervenons.

Pays	Effectif au 31 décembre 2018	Répartition selon nature du contrat de travail	
		Contrat de droit français	Contrat de droit étranger
France	283	283	
AFGHANISTAN	1		1
BANGLADESH	269		269
BURUNDI	0		0
CAMEROUN	78		78
HAITI	119		119
IRAK	14		14
KENYA - SOMALIE	0		0
LIBAN	100		100
MALI	115		115
MYANMAR	264		264
NIGERIA	213		213
PAKISTAN	0		0
RCA	122		122
RDC	65		65
SUD SOUDAN	44		44
SYRIE	224		224
TCHAD	27		27
YEMEN	54		54
BURKINA FASO	10		10
<b>TOTAL</b>	<b>2 002</b>	<b>283</b>	<b>1 719</b>

### **XIII - CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur. Le détail des conventions réglementées est présenté dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

### **XIV - ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Compte tenu d'un turnover important et de la faible ancienneté des salariés, SOLIDARITES INTERNATIONAL a estimé l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite uniquement pour les salariés ayant le plus d'ancienneté. Cette indemnité a été estimée à 228 K Euros. Ce montant ne fait pas l'objet de provision au niveau des comptes de l'Association.

Selon les modalités d'escompte (Loi Dailly) accordées par le pool bancaire à Paris, le montant des créances cédées au 31 décembre 2018 s'élève à 0 Euros.

Dans le cadre de certains projets d'aide humanitaire, le bailleur de fonds exige un partage du financement, soit avec un autre bailleur de fonds institutionnels soit avec des fonds privés. A la signature du contrat, SOLIDARITES INTERNATIONAL s'engage à mener à bien le projet et à trouver le pourcentage de cofinancement requis.

En 2015, SOLIDARITES INTERNATIONAL s'était engagé sur un projet avec des agences de l'eau en RDC pour un montant total de 1 140 000 Euros avec un cofinancement. Au 31/12/2017, il restait 60 000 Euros à trouver, qui ont été sécurisés début 2018.

D'autres cofinancements restent à sécuriser pour des projets qui se termineront après 2019 :

- Projet financé par ACF au Cameroun, cofinancements à trouver : 21 440€, fin de projet : 2020
- Projet financé par Première Urgence International au Cameroun, cofinancements à trouver : 50 000 €, fin de projet : 2019
- Projet financé par Europaid au Bangladesh, cofinancement à trouver : 5000€, fin de projet : 2021

Il n'a donc pas été nécessaire de constater une dotation aux provisions pour risques et charges sur l'année 2018 sur ce sujet.

A ce titre il est rappelé que depuis l'exercice 2009, l'association provisionne de façon systématique, par l'intermédiaire d'une provision pour risques et charges, les co-financements qu'elle estime probables de ne pas être en mesure de trouver. Ceci concerne notamment tous les co-financements non trouvés à la fin de l'exercice N, pour des programmes se terminant en N+1 (soit en 2019 pour l'exercice clos au 31/12/18).

### **XV – FONDS ASSOCIATIFS**

Le bénéfice de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2017 a été affecté en report à nouveau conformément à la décision de l'assemblée générale.

LIBELLES	31.12.2017	↗	↘	31.12.2018
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Écarts de réévaluation				
Report à nouveau	2 443 595	(435 111)		2 008 483
Résultat	(435 111)		435 111	
Réserves				
<b>TOTAL</b>	<b>2 008 483</b>	<b>(435 111)</b>	<b>435 111</b>	<b>2 008 483</b>

Résultat de l'exercice comptable 2018	159 363
---------------------------------------	---------

TOTAL I + II	2 167 847
--------------	-----------

## XVI – SITUATION FISCALE DE L'ASSOCIATION

Conformément à l'instruction fiscale du 18 décembre 2006, aujourd'hui intégrée dans le bulletin officiel des finances publiques (BOI IS CHAMP-10-50-10-10), les activités de SOLIDARITES INTERNATIONAL ne sont pas assujetties aux impôts commerciaux (impôt sur les sociétés, taxe sur la valeur ajoutée et contribution économique territoriale).

En raison de son non-assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée, et en application de l'article 231 du code général des impôts, SOLIDARITES INTERNATIONAL est redevable de la taxe sur les salaires.

## XVII – HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du contrôleur légal comptabilisé dans le compte de résultat de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2018 s'élève à 32 610 Euros.

Les honoraires facturés rémunèrent les diligences effectuées par le commissaire aux comptes dans le cadre de sa mission de contrôle légal des comptes.

## XVIII – INFORMATION SUR LES REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant total des rémunérations et des avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de SOLIDARITES INTERNATIONAL s'élève à 189.686 Euros pour l'exercice comptable clos au 31 décembre 2018.

## XIX - COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

*Le compte d'emploi des ressources est établi selon les principes dictés par l'article 4 de la loi 91-772 du 7 août 1991 et l'arrêté du 30 juillet 1993. Il fait ressortir l'origine des différentes ressources annuelles de l'association et leurs affectations en emplois.*

*Le règlement CRC 2008-12 homologué par arrêté du 11 décembre 2008 prévoit désormais un cadre normalisateur qui a été appliqué pour la première fois à l'exercice 2009.*

Le compte d'emploi annuel des ressources est présenté en dernière page de la présente annexe.

Les données présentées dans le compte d'emploi annuel des ressources sont issues directement de la comptabilité générale et/ou analytique de l'association. De façon marginale, des clés de répartition ont pu être utilisées afin de ventiler les dépenses au niveau de certains emplois du siège.

## LES EMPLOIS

Le Compte d'emploi annuel des ressources affiche deux colonnes : les emplois annuels totaux et l'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice. Dans les deux cas, les emplois se décomposent en trois rubriques :

- Les Missions Sociales
- Les Frais de Recherche de Fonds
- Les Frais de Fonctionnement

Pour les Emplois annuels totaux sont identifiés également les dotations aux provisions et les engagements à réaliser sur ressources affectées.

La colonne « Emplois de 2017 » permet de conserver un comparatif par rapport au dernier exercice. Les Contributions Volontaires en Nature ne font pas partie intégrante des Missions Sociales mais sont présentées à part en bas du tableau.

### Emplois de 2018

#### Missions Sociales

Les « Missions Sociales » regroupent l'ensemble des charges directes engagées pour chacune des missions humanitaires de SOLIDARITES INTERNATIONAL. Elles sont réparties comme suit :

- Missions Humanitaire à l'international
- Support aux Opérations

- **Missions Humanitaires à l'international**

Il s'agit de tous les frais relatifs à la réalisation de l'action sur place. Ils comprennent les ressources humaines expatriées et nationales, les moyens logistiques et les achats de matériels et des fournitures. Les dépenses effectuées sont engagées soit par le siège en France soit par les missions elles-mêmes.

Les dépenses sont affectées aux projets d'aide humanitaire qui font l'objet d'un contrat avec un bailleur institutionnel ou privé ou une affectation spécifique de la générosité publique. Il s'agit également des dépenses opérationnelles complémentaires aux dépenses programmes qui sont financées par la collecte de fonds et qui assurent la continuité des missions ou l'entrée dans un pays en cas d'ouverture.

Les dépenses comprennent également les frais des visites d'assistance technique et de gestion effectuées par le personnel du siège sur le terrain. Elles viennent souvent en complément des autres dépenses opérationnelles et concernent les évaluations pour des interventions dans de nouvelles zones, du suivi opérationnel et du soutien en ouverture et fermeture de mission.

Toutes charges et produits exceptionnels et financiers directement imputables aux missions sont inclus dans cette rubrique. Il s'agit notamment des résultats financiers des missions sur les mouvements de devises et les contrats bailleurs et de l'impact financier des incidents sécuritaires et litiges.

Les dépenses « missions humanitaires à l'international » sont réparties par mission comme suit :

MISSIONS HUMANITAIRES A L'INTERNATIONAL En Euros	EMPLOIS 2018	CONTRIBUTIONS EN NATURE 2018	TOTAL EMPLOIS 2018	TOTAL EMPLOIS 2017
<u>Asie</u>				
Afghanistan	1 821 991	0	1 821 991	3 565 158
Bangladesh	6 956 829	185 733	7 142 562	3 500 247
Myanmar	4 224 463	96 980	4 321 443	3 753 388
Nepal	0	0	0	183
Pakistan	3 016	0	3 016	7 571
Philippines	0	0	0	0
Thaïlande	7 944	0	7 944	9 790
<b>Total Asie</b>	<b>13 014 243</b>	<b>282 713</b>	<b>13 296 956</b>	<b>10 836 337</b>
<u>Afrique</u>				
Burundi	329	0	329	6 879
Burkina-Faso	165 349	0	165 349	
Cameroun	2 771 639	2 748	2 774 387	2 192 991
Ethiopie	24 292	0	24 292	56 274
Kenya - Somalie	57 290	0	57 290	1 585 777
Lybie	0	0	0	
Madagascar	0	0	0	4 961
Mali	5 551 857	0	5 551 857	5 225 115
Mauritanie	9	0	9	3 533
Niger	0	0	0	-58 748
Nigeria	5 865 987	17 983	5 883 970	3 492 547
Ouganda	0	0	0	10 054
RCA	4 375 553	969 178	5 344 731	2 420 213
RDC	14 047 949	53 503	14 101 452	9 338 151
Senegal	122 471	0	122 471	43 970
Sierra Leone	-41 152	0	-41 152	30 459
Sud Soudan	2 809 658	34 704	2 844 362	4 152 185
Tchad	1 213 874	0	1 213 874	1 592 797
Tunisie	5 554	0	5 554	0
Tanzanie	416	0	416	0
<b>Total Afrique</b>	<b>36 971 073</b>	<b>1 078 117</b>	<b>38 043 220</b>	<b>30 097 156</b>
<u>Caraïbes et Amériques</u>				
Haïti	2 662 604	101 657	2 764 260	5 913 819
Colombie	2 805	0	2 805	0
<b>Total Caraïbes et Amériques</b>	<b>2 665 408</b>	<b>101 657</b>	<b>2 767 065</b>	<b>5 913 819</b>
<u>Europe et Moyen Orient</u>				
Contrats transverses	557 524	1 221 983	1 779 508	582 684
Balkans (migrants)	413	0	413	-96
Irak	1 367 902	0	1 367 902	1 046 066
Liban	7 547 427	136 259	7 683 686	17 090 352
Ukraine	0	0	0	0
Yemen	2 616 328	136 116	2 752 444	295 288
Syrie	8 024 978	1 115 283	9 140 261	4 093 834
<b>Total Europe et Moyen Orient</b>	<b>20 114 572</b>	<b>2 609 642</b>	<b>22 724 214</b>	<b>23 108 128</b>
<b>TOTAL MISSIONS A L'INTERNATIONAL</b>	<b>72 765 297</b>	<b>4 072 128</b>	<b>76 837 425</b>	<b>69 955 441</b>
<b>Contributions au siège: Support aux Missions</b>	<b>3 115 114</b>		<b>3 115 114</b>	<b>2 842 770</b>
<b>TOTAL MISSIONS SOCIALES</b>	<b>75 880 411</b>	<b>4 072 128</b>	<b>79 952 539</b>	<b>72 798 211</b>

Le montant par mission des Contributions Volontaires est inclus dans le tableau afin d'apprécier le volume d'activité total pour l'exercice.

- **Support aux Opérations**

Cette rubrique comprend les frais du siège relatifs à la gestion des activités des missions à l'international. Il s'agit notamment des dépenses du département des Opérations avec les équipes ayant des responsabilités opérationnelles et financières par zone géographique et leur responsable. Il inclut également le département technique et qualité de programmes, la gestion des ressources humaines terrain et la logistique liée aux missions. Aucun frais de structure (loyers et charges du siège et du stock, assurances, télécommunications) n'est attribué à ce poste.

### Frais de Recherche de Fonds

- **Frais d'appel à la générosité du public**

Les « Frais d'appel à la générosité du publique » regroupent l'ensemble des charges directes engagées pour collecter les fonds du public. Il s'agit des

- Frais relatifs aux actions de marketing direct auprès du grand public : opérations de fidélisation (donateurs existants) et de prospection (nouveaux donateurs)
- Frais de traitement des dons (prestataire informatique, édition et envoi des reçus fiscaux, fournitures et frais d'affranchissement)
- Honoraires de l'agence de marketing direct
- Salaires et charges et des frais annexes du service de collecte de fonds au siège.

- **Frais de recherche d'autres fonds privés**

Les « Frais de recherche d'autres fonds privés » comprennent les dépenses liées aux opérations de partenariat privé, notamment les salaires et charges des personnes au siège au prorata du temps passé.

- **Frais de recherche de subventions**

Les « Frais de recherche de subventions » comprennent les dépenses liées aux opérations de partenariat public (avec les Agences de l'Eau et les Collectivités en particulier), notamment les salaires et charges des personnes au siège au prorata du temps passé.

### Les frais de fonctionnement de l'association

Les « frais de fonctionnement de l'association » sont composés de quatre postes distincts:

- Les frais d'information et de communication
  - Les frais du siège
  - Les charges exceptionnelles
  - Les charges financières
- Les « frais d'information et de communication » regroupent l'ensemble des frais de supports de communication ainsi que des campagnes institutionnelles. Il s'agit des frais des sites web - [www.solidarites.org](http://www.solidarites.org) et [www.devospropresyeux.org](http://www.devospropresyeux.org), les événements autour de la journée mondiale d'eau et le forum mondial de l'eau, 50% des frais du journal de l'association, les charges associées avec les supports de communication (dossiers spéciaux etc.) et le rapport annuel. Les salaires et charges et les frais annexes du service communication font aussi partie intégrale de ces frais.
  - Le poste « frais du siège » comprend l'ensemble des frais des services du siège qui ne se trouvent pas déjà dans les rubriques Missions Sociales ou Frais de recherche de Fonds et d'Information et de Communication. Il s'agit des frais de support du siège, les fonctions de direction générale, services généraux, finance, contrôle interne, informatique et accueil et tous les frais de structure (loyers, entretiens, assurances, télécommunications etc.).
  - Le poste « charges financières » comprend les intérêts bancaires liés aux comptes bancaires du siège ainsi que les pertes de change résultant de la valorisation en euros des comptes et des caisses US dollars du siège.

- Le poste « charges exceptionnelles » consiste en des charges exceptionnelles du siège, celles résultant des incidents terrain se trouvant en missions à l'international.

Deux autres rubriques dans la partie Emplois suivent le « Total des Emplois de l'Exercice inscrits au Compte de Résultat » :

### Dotations aux provisions

Il regroupe l'ensemble des dotations pour risques : les risques sur contrat bailleurs et les risques sociaux et divers ainsi que les risques de pertes de change latentes. Les dotations concernent les missions et le siège.

### Engagements à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit des engagements pris sur les programmes humanitaires en cours qui seront rapportés aux exercices ultérieurs.

En bas de tableau, se trouve la partie non financière de l'activité de SOLIDARITES INTERNATIONAL.

C'est un indicateur important du volume total d'activité. Il s'agit des **Contributions en Nature** reçues des partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des programmes humanitaires et la mise à disposition à titre gracieux d'espace médiatique qui sont valorisés dans les Emplois de 2018.

L'activité de bénévolat au sein de SOLIDARITES INTERNATIONAL reste négligeable et n'est valorisée ni en 2018 ni en 2017.

**Le montant du Total Emplois Utilisés en bas de tableau représente l'indicateur clef en termes de volume d'activité annuel pour SOLIDARITES INTERNATIONAL. Il intègre les éléments financiers et non financiers et est utilisé dans les graphiques de communication financière de l'Association.**

### Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018

Il s'agit d'explicitier pour chaque rubrique la part des Emplois de 2018 qui a été financée par les ressources collectées auprès du public.

La méthode retenue pour cette affectation se fonde sur les principes suivants :

- Les ressources collectées auprès du public peuvent être affectées ou non affectées
- Les subventions institutionnelles se décomposent en deux parties :
  - En premier, un financement des dépenses directes du projet ;
  - En deuxième, un pourcentage –variable selon le bailleur de fonds – contribuant aux frais administratifs de l'Association.
- Avec des ressources collectées auprès du public largement inférieur aux ressources institutionnelles, SOLIDARITES INTERNATIONAL a pris le principe d'une affectation prioritaire de ces ressources précieuses.

En pratique, ces principes traduisent en une affectation comme suit :

1. **Les frais d'appel à la générosité du public** viennent en déduction des ressources et établissent les ressources nettes collectées auprès du public. Il s'agit de l'affectation de l'intégralité des dépenses de cette rubrique.
2. **Les Missions à l'International** utilisent en priorité les ressources nettes collectées auprès du public. Il s'agit de l'ensemble des frais de la définition Missions Humanitaires à l'international ci-dessus, à l'exception des dépenses de projets faisant l'objet d'un contrat avec un bailleur institutionnel ou un organisme privé. C'est l'affectation de ressources à cette rubrique qui permet à SOLIDARITES INTERNATIONAL d'agir en cas de catastrophe naturelle ou grande crise, de financer des projets intégralement ou en partie et qui assure la continuité de missions.
3. **Le résultat de l'exercice** est considéré par SOLIDARITES INTERNATIONAL comme résultant de l'affectation des ressources collectées auprès du public. En conséquence, l'affectation des ressources aux rubriques 4. et 5. augmente ou diminue selon que le résultat est excédentaire ou

déficitaire. La participation aux frais administratifs des bailleurs institutionnels ne finance pas l'intégralité des Frais de Fonctionnement et du Support aux Opérations de l'exercice.

4. Le **Support aux Opérations** est défini comme la priorité suivante, en fonction des ressources restant après affectation aux 1. et 2. et du résultat de l'exercice.
5. Les **Frais de Fonctionnement** arrivent en dernière place dans cette affectation en raison de la participation importante des bailleurs institutionnels et privés.

**Part des acquisitions :** elle est calculée selon le ratio des Ressources nettes collectées auprès du public par rapport aux frais de fonctionnement, aux frais de communication et au résultat de l'exercice 2017. Le pourcentage résultant de ce calcul est appliqué au montant des acquisitions des immobilisations de l'année.

La même méthode s'applique au calcul de la part des dotations aux amortissements.

## **LES RESSOURCES**

Comme pour les Emplois, les Ressources sont affichées en deux colonnes :

- Les Ressources Collectées sur 2018
- Le Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018.

Les quatre catégories des Ressources Collectées sur 2018 :

- Ressources Collectées auprès du public
- Autres fonds privés
- Subventions et concours public
- Autres produits

Seule la première catégorie, « Ressources Collectées auprès du public », concerne la colonne « Suivi des ressources collectées auprès du public » et le contenu de cette rubrique est identique pour les deux colonnes.

Les reprises de provisions et le Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs se rajoutent à ces catégories pour arriver au Total Produits.

La colonne « Ressources Collectées sur 2017 » permet un comparatif par rapport au dernier exercice.

Les Contributions Volontaires en Nature sont affichées à part en bas du tableau.

### **Ressources collectées auprès du public**

Les « Ressources collectées auprès du public » comprennent l'ensemble des dons collectés grâce aux opérations de marketing direct et les legs. Il s'agit des dons issus de tous les appels de fonds : par courrier, opération téléphonique, internet et prélèvement automatique.

On distingue les dons et les legs affectés des non affectés. L'affectation intervient au moment du don ou du legs selon la demande précisée par le donateur, sans possibilité de réaffectation, sauf accord au préalable de celui-ci. Le mouvement des dons et legs affectés d'un exercice à l'autre apparaît dans la ligne « Variation des fonds dédiés collectés auprès du public ».

### **Autres fonds privés**

Les « Autres Fonds privés » recouvrent les fonds collectés dans le cadre de partenariat avec des entreprises et autres organismes privés (ex. Fondations). Les fonds collectés font l'objet d'un accord spécifique entre l'Association et l'organisme privé qui détermine la nature du soutien. Cela va du projet spécifique à des actions plus larges dans une zone géographique ou un domaine particulier. Sont incluses aussi dans cette catégorie les ressources issues de conventions conclues avec d'autres ONGs, Chefs de file de Consortium dont SOLIDARITES INTERNATIONAL est membre.

### Subventions et concours publics

Les « Subventions et concours publics » comprennent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics et sont détaillées par origine. Les subventions peuvent être perçues par deux canaux : le siège ou les missions directement.

### Autres Produits

Les « autres produits » sont composés de trois postes distincts :

- Autres produits d'exploitation
  - Produits exceptionnels
  - Produits financiers
- 
- Le poste « Autres produits d'exploitation » regroupe les produits de gestion courante, dont les notes de débit émises à nos partenaires lorsqu'ils contribuent aux frais de fonctionnement que SOLIDARITES INTERNATIONAL mets à leur disposition pour des formations, des ateliers, des travaux de recherche ou autre.
  - Le poste « Produits financiers » comprend les intérêts bancaires sur placements et les gains de change éventuels sur les mouvements en devises au siège.
  - Le poste « Produits Exceptionnels » comprend les produits des cessions d'équipement durable, des remboursements des assurances en cas d'incident exceptionnel (incendie etc.) au siège. Ceux résultant d'actions terrain se trouvent en net des charges dans la rubrique Missions à l'international.

Deux autres rubriques dans la partie Ressources collectées sur 2018 suivent le « Total des Ressources de l'Exercice inscrites au Compte de Résultat » :

### Reprise des Provisions

Il regroupe les reprises de l'ensemble des provisions pour risques ainsi que pour risques de change.

### Report des Ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Ce sont les engagements pris sur les programmes humanitaires des exercices antérieurs qui sont consommés dans l'exercice en cours ainsi que les reprises des engagements spécifiques aux contrats en devises.

En bas de tableau se trouvent **Les Contributions Volontaires en Nature** :

Afin de montrer le véritable volume des activités opérationnelles, SOLIDARITES INTERNATIONAL valorise les contributions en nature reçues des partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des programmes humanitaires. Ce sont surtout des dons reçus principalement de l'UNICEF, ECHO et DFID pour les distributions non-alimentaires, en réponse aux urgences de personnes déplacées, et du Programme alimentaire mondial (PAM) pour les distributions alimentaires. Est également comprise la valorisation des dons de compétences dans le cadre de projets spécifiques et la valorisation de la mise à disposition gracieusement d'espace média pour nos campagnes de communication.

**Au final, le montant du Total des Ressources utilisées, en bas de tableau, représente l'indicateur clef en termes de volume d'activité annuel pour SOLIDARITES INTERNATIONAL. Il intègre les éléments financiers et non financiers et est utilisé dans les graphiques de communication financière de l'Association.**

## ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### 3. TABLEAUX DETAILLES

#### IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS				
<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	141 603	32 669		174 272
Immobilisations corporelles	1 330 881	144 853		1 475 734
Immobilisations financières	144 464	29 561	32 445	141 580
<b>TOTAL</b>	<b>1 616 948</b>	<b>207 083</b>	<b>32 445</b>	<b>1 791 586</b>

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS				
<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début d'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	122 931	14 448		137 379
Immobilisations corporelles	949 213	137 047		1 086 259
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>939 773</b>	<b>151 495</b>		<b>1 223 638</b>

TABLEAU DES DEPRECIATIONS				
<i>Rubriques</i>	<i>Dépréciations cumulés au début d'exercice</i>	<i>Augmentations : dépréciations de l'exercice</i>	<i>Diminutions : dépréciations de l'exercice</i>	<i>Dépréciations cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	32 662	34 617	32 662	34 617
<b>TOTAL</b>	<b>32 662</b>	<b>34 617</b>	<b>32 662</b>	<b>34 617</b>

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				
<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début d'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>				

Les dépréciations d'immobilisations financières concernent uniquement des cautions terrain et s'élèvent à 34.617 Euros.

Les cautions versées par les missions sont dépréciées de la sorte :

- Les cautions portant sur des locaux sont dépréciées à hauteur de 30%,

- Les cautions versées aux fournisseurs d'eau et d'énergie (carburant, fioul) sont dépréciées à hauteur de 100%,
- Les cautions portant les appareils de communication sont dépréciées à hauteur de 100%,
- Les cautions portant sur les véhicules sont dépréciées à hauteur de 100%.

## PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

TABLEAU DES PROVISIONS				
<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	477 683	434 549	477 683	434 549
Provisions pour risques de change	41 856	85 362	41 856	85 362
Provisions pour charges				
Provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>	<b>519 540</b>	<b>519 911</b>	<b>519 540</b>	<b>519 911</b>

## CREANCES

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2018			
<i>Créances</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Degré de liquidité</i>	
		<i>Échéances à moins d'un an</i>	<i>Échéances à plus d'un an</i>
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>	<b>71 213 263</b>	<b>61 714 414</b>	<b>9 498 849</b>
Baillleurs - débiteurs divers	68 660 353	59 161 504	9 498 849
Frais de Personnel / Caisses sociales - Débiteurs	266 542	266 542	
Fournisseurs débiteurs	1 280 663	1 280 663	
Fournisseurs RRR et autres avoirs			
Partenaire / débiteurs	683 062	683 062	
Autres débiteurs	322 644	322 644	
<b>TOTAL</b>	<b>71 213 263</b>	<b>61 714 414</b>	<b>9 498 849</b>

Les projets concernés par les créances à échéances à plus d'un an sont des projets pluriannuels financés par des bailleurs institutionnels (EuropeAid, DFID, ECHO...), soit directement, soit au travers d'un consortium.

Les créances bailleurs incluent les montants totaux dus dans le cadre de projets en Consortium ou en partenariat à hauteur de 16.263K€. Ce montant trouve sa contrepartie dans le poste « partenaires /dettes programmes en cours » (cf. ci-après).

## DETTES

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2018			
Dettes	Montant brut	Degré de liquidité	
		Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Emprunt obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont:			
- à deux ans au maximum à l'origine	1 200 000	1 200 000	
- à plus de 2 ans à l'origine	283 654	183 654	100 000
Emprunts et dettes financières divers	6 122 905	6 122 905	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 649 224	1 649 224	
Dettes fiscales et sociales	2 234 562	2 234 562	
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés			
Subventions à affecter			
Avances reçues des bailleurs - Bailleurs créditeurs	1 948 335	1 948 335	
Partenaires / dettes programmes en cours	16 263 781	16 263 781	
Autres dettes	8 850	8 850	
<b>TOTAL</b>	<b>29 711 311</b>	<b>29 611 311</b>	<b>100 000</b>

Les dettes sur programme en cours présentent les montants restant à verser aux partenaires opérationnels en Consortium avec SOLIDARITE INTERNATIONAL pour lequel nous sommes chef de file. Fin 2018, SOLIDARITES INTERNATIONAL a signé un contrat important pour la mise en œuvre d'activités dans le Nord Est Syrien avec 3 partenaires (Relief International, UPP et People in Need). Etre chef de file d'un consortium aussi gros reste exceptionnel pour SOLIDARITES INTERNATIONAL, il convient donc d'isoler les dettes vis-à-vis de ces partenaires, soit 10 467 741 €, afin d'obtenir une analyse cohérente par rapport aux exercices précédents. Les dettes à plus d'un an concernent uniquement le remboursement d'un billet à ordre souscrit auprès du Crédit Coopératif.

## DETTES FINANCIERES

TABLEAU DES DETTES FINANCIERES

Etat des emprunts et dettes financières	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunt K€.320 - BNP	62 090	62 090		
Billet à ordre K€.100 - Crédit coopératif	4 099	4 099		
Billet à ordre K€.100 - Crédit coopératif	108 580	108 580		
Billet à ordre K€.100 - Crédit coopératif	108 886	8 886	100 000	
Billet à ordre K€.500 - HSBC	500 000	500 000		
Billet à ordre K€.700 - HSBC	700 000	700 000		
Dettes financières diverses (dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs )	6 122 905	6 122 905		
<b>TOTAUX</b>	<b>7 606 560</b>	<b>7 506 560</b>	<b>100 000</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	60 706			
Montant des intérêts de l'exercice	2 088			

L'emprunt souscrit en 2013 pour un montant de 320K€ auprès de la BNP Paribas a permis de financer les travaux d'aménagement du nouveau siège social. Il s'étale sur une période de sept ans.

En 2015, trois Billets à Ordre (BAO) d'un montant unitaire de 100K€ avaient été contractés auprès du Crédit Coopératif dans le cadre du dispositif « financement solidaire », après agrément de SOLIDARITES INTERNATIONAL en tant qu'Entreprise Solidaire. Conformément à l'accord, le remboursement du premier BAO est intervenu en janvier 2018.

En 2018, deux billets à Ordre (BAO) d'un montant de 500K€ et 700k€ ont été contractés auprès de la banque HSBC dans le cadre du dispositif « financement solidaire », après agrément de SOLIDARITES INTERNATIONAL en tant qu'Entreprise Solidaire. Conformément à l'accord, le remboursement du premier BAO interviendra en mars 2019 à hauteur de 500K€ puis en aout à hauteur de 700K€.

## COMPTES DE REGULARISATION

RECAPITULATIF CCA FNP CP PNP ANP								
	Charges Constatées d'Avance	Factures non Parvenues	CP personnel local + Volontaire + Expats	CP Salaries + CHG P. SIEGE	Autres Charges sociales à payer SIEGE	Autres Charges fiscales à payer SIEGE	Avoirs Non Parvenu	Produits à Recevoir
SIEGE	153 412	87 603	24 366	364 596	279 369	-35 944		554 745
AFGHANISTAN			26 175					
BANGLADESH								
BIRMANIE								
KENYA - SOMALIE								
HAITI								
MALI								
LIBAN								
RCA								
RDC								
SYRIE								
SUD SOUDAN								
TCHAD								
THAILANDE								
NIGERIA	2 575							
BURKINA FASO								
TOTAL	155 987	87 603	50 541	364 596	279 369	-35 944		554 745

## RESULTAT FINANCIER

		Débit	Crédit
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
661 000	INTERETS BANCAIRES SIEGE ET TERRAIN	85 138	
666 000	PERTES DE CHANGE	525 893	
686 500	PROVISION POUR RISQUE DE CHANGE	85 362	
686 620	DEPRECIATIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES	34 617	
<b>TOTAL</b>		<b>731 010</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
761 000	PRODUITS FINANCIERS		86
764 000	REVENUS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
766 000	GAINS DE CHANGE		1 111 211
768 000	INTERETS BANCAIRE SIEGE ET TERRAIN		20 740
768 200	INTERETS DE RETARD		693
786 500	REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUE CHANGE		41 856
786 620	REPRISE DEPRECIATIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES		32 662
<b>TOTAL</b>			<b>1 207 250</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>476 239</b>

Les pertes de change de l'exercice s'élèvent à 525.893 Euros et les gains de change à 1 111 211 Euros. Ces gains et pertes de change reflètent l'impact des évolutions de taux de change des devises – notamment l'US Dollar, le GBP Livre sterling et la NGN Naira nigérian- par rapport à l'Euro sur la mise en œuvre des projets sur les missions à l'international. Il s'agit de l'impact notamment de change (les pertes et les gains) :

- Sur les transferts de la trésorerie (les réceptions de fonds et les approvisionnements des missions)
- Sur l'écart de conversion constaté à la clôture sur les comptes de caisses et de trésorerie en devises
- À la variation des taux historiques à la date de signature des contrats et du taux de la devise au jour de l'encaissement.

Les intérêts bancaires débiteurs représentent la rémunération des avances de trésorerie (escomptes Dailly) consenties par notre pool de banque (BNP Paribas, Le Crédit Lyonnais et le Crédit Coopératif).

## RESULTAT EXCEPTIONNEL

		DEBIT	CREDIT
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
671 100	CHARGES EXCEPTIONNELLES TERRAIN	11 480	
671 200	DIFFERENCES DE CAISSE TERRAIN	353	
671 800	PENALITES AMENDES FISCALES ET SOCIALES		
672 000	CHARGES EXCEPT S/EXERCICES ANTERIEURS	513	
675 200	VALEUR NETTE CPTA CESS° IMMO CORPO		
678 800	CHARGES EXCEPTIONNELLES SIEGE	799	
687 500	DOTATIONS AUX PROVISIONS EXCEPTIONNELLES		
689 700	ENGAGEMENT EXCEPT. A REALISER		
<b>TOTAL</b>		<b>13 146</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
771 000	PRODUITS EXCEPTIONNELS TERRAIN		5 404
771 800	CESSION EQUIPEMETS DURABLES BAILLEURS		6 143
772 000	PRODUITS EXCEPT S/EXERCICES ANTERIEURS		15 542
775 200	PROD CESS° IMMO CORPO		879
778 800	PRODUITS EXCEPTIONNELS SIEGE		69 318
787 500	REPRISES AUX PROVISIONS EXCEPTIONNELLES		
<b>TOTAL</b>			<b>97 287</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>84 141</b>

Les produits exceptionnels terrain résultent pour 5.404 euros des ventes de certains meubles et matériel sur des missions lors des fermetures de bases ou de missions.

Par ailleurs sur l'exercice 2018, 15.542 Euros ont été comptabilisés au crédit du compte « produits exceptionnels sur exercice antérieurs ». Il s'agit notamment d'une dette de loyer du siège qui avait été constatée à tort en 2015 et la rétrocession de frais bancaires qui nous avaient été facturés à tort

Les charges exceptionnelles terrain s'élèvent cette année à 799 Euros. Il s'agit principalement de pertes exceptionnelles suite des pertes en trésorerie sur diverses missions ou des régularisations d'avances faites à des salariés expatriés.

EMPLOIS	Emplois de 2018	Ratio sur Total	Emplois de 2017	Affectation des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018	Ratio sur ressources collectées auprès du public	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018	Ressources collectées sur 2017	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018
Missions sociales						Ressources collectées auprès du public			
Asie	13 014 243		10 329 594	281 406		Dons manuels non affectés	3 768 949	3 759 797	3 768 949
Afrique	36 971 073		29 506 508	494 774		Dons manuels affectés	0	187 483	0
Carabes et les Amériques	2 665 408		5 802 116	20 465		Dons exceptionnels	0	0	0
Europe et Moyen Orient	20 114 572		20 164 255	162 320		Legs et donations	55 346	178 901	55 346
Total Missions à l'international:	72 765 297	84,5%	65 802 474	958 965		Autres produits liés à l'appel à la générosité public	12 927	19 813	12 927
Support aux Opérations	3 115 114	3,6%	2 842 770	41 054		<b>Total Ressources collectées auprès du public</b>	<b>3 837 222</b>	<b>4 145 995</b>	<b>3 837 222</b>
Missions sociales	75 880 411	88,1%	68 645 243	1 000 019	26%	Autres fonds privés	18 518 533	16 363 343	
Frais de Recherche de Fonds	3 492 484		2 978 557	2 844 742	74%	Subventions et concours publics	12 262 080	7 658 695	
Frais d'appel à la générosité du public	52 138		78 235			Financements France	15 096 967	16 959 587	
Frais de recherche d'autres fonds privés	31 356		20 636			Financements Union Européenne	22 599 139	24 385 123	
Frais de recherche de subventions	3 575 978	4,2%	3 077 428	2 844 742	74%	Financements ONU	30 291 766	14 116 922	
Frais de fonctionnement	483 505	0,6%	474 226			Financements Coopérations Nationales	-	6 947 736	
Frais d'information et Communication	1 987 974	2,3%	1 848 932			Financements Autres	80 249 951	70 068 063	
Frais de siège	18 572	0,0%	105 680		0%	Subventions et concours publics	44 195	10 579	
Charges exceptionnelles	-415 282	-0,5%	268 467			Autres produits	84 860	56 569	
Frais de fonctionnement	2 074 769	2,4%	2 697 306	0	0%	Autres produits d'exploitation	27 092	61 658	
						Produits exceptionnels	156 147	128 806	
						Produits financiers			
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>81 531 157</b>		<b>74 419 977</b>	<b>3 844 761</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>102 761 853</b>	<b>90 706 207</b>	<b>3 837 222</b>
Dotations aux provisions	526 866	0,6%	471 759			Reprises des provisions	552 202	644 127	
Engagements à réaliser sur ressources	64 155 290		43 058 622			Report des ressources affectées non utilisées des exercices	43 058 622	26 164 913	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (2)</b>	<b>146 213 313</b>		<b>117 950 357</b>			Variation des fonds dédiés collectés auprès du public			7 540
Excédent	159 363		0			<b>TOTAL PRODUITS (4)</b>	<b>146 372 676</b>	<b>117 515 246</b>	
						Déficit	0	435 111	
<b>TOTAL GENERAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	<b>146 372 676</b>		<b>117 950 357</b>	<b>3 844 761</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL GENERAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>146 372 676</b>	<b>117 950 357</b>	<b>3 844 762</b>
Contributions volontaires en nature						Contributions volontaires en nature			
Missions Sociales	2 850 526	3,3%	3 675 639			Dons en nature : Alimentaire	915	34 919	
Frais de communication	1 221 602	1,4%	477 328			Dons en nature : Non Alimentaire	2 849 611	3 640 720	
Frais de fonctionnement	0	0,0%	0			Prestations de service	1 221 602	477 328	
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS EN NATURE (3)</b>	<b>4 072 128</b>	<b>4,7%</b>	<b>4 152 967</b>			<b>TOTAL CONTRIBUTIONS EN NATURE (5)</b>	<b>4 072 128</b>	<b>4 152 967</b>	
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>150 444 804</b>		<b>122 103 325</b>			<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>150 444 804</b>	<b>122 103 325</b>	
<b>TOTAL EMPLOIS UTILISES (2) + (3) - (4)</b>	<b>86 130 151</b>	<b>100,0%</b>	<b>79 044 703</b>			<b>TOTAL DES RESSOURCES UTILISEES (4) + (5) - (4)</b>	<b>86 289 514</b>	<b>78 609 592</b>	